

Commune de SAN GAVINO DI TENDA

**Avis de mise à l'Enquête Publique Conjointe relative
à l'élaboration de la carte communale
et
du plan de zonage d'assainissement
de la commune**

2^{ème} Insertion. Monsieur le Maire, en application des dispositions de l'arrêté n° AR_11_2020 du 23 décembre 2020, informe la population qu'il sera procédé à une enquête publique sur **l'élaboration de la carte communale et du plan de zonage d'assainissement de la commune**, pendant une période de **31 jours** à compter du **28 janvier 2021 à 8h00 jusqu'au 1^{er} mars 2021 à 18h00** inclus. Monsieur **François Marie SASSO** a été désigné commissaire enquêteur. **Monsieur Gérard PERFETTINI, a été désigné Commissaire-enquêteur suppléant de Monsieur SASSO.** Il recevra le public en Mairie lors des permanences suivantes :

Pour le Zonage d'Assainissement : ouverture le jeudi 28/01/2021 de 8h à 12h - le jeudi 11/02/2021 de 8h à 12h et de 14h à 17h - clôture le lundi 01/03/2021 de 8h à 12h.

Pour la carte communale : ouverture le jeudi 28/01/2021 de 13h à 18h - le vendredi 29/01/2021 de 8h à 12h et de 13h à 18h - le jeudi 18/02/2021 de 8h à 12h et de 13h à 18h – clôture le lundi 01/03/2021 de 13h à 18h.

Il assurera une permanence téléphonique au 04 95 37 70 84 en cas d'un éventuel confinement aux heures et jours de permanence de l'enquête.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et parafés par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de San Gavino di Tenda aux jours et heures d'ouverture et de fermeture de la Mairie et sur la plateforme préambules sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/2284> et par mail : enquete-publique-2284@registre-dematerialise.fr

Date d'envoi de l'avis : Le 24 décembre 2020